

2008/8809 - Construction d'une halle d'athlétisme à la Duchère – avenue Schloecher – 69009 Lyon – Opération n° 09 328 001 – Montant de l'opération : 21 130 000 € TTC (valeur août 2007) - Choix du Maître d'œuvre et vote de l'autorisation de programme (Direction de la Construction) (BMO du 04/02/2008, p. 0213)

Rapporteur : M. TETE Etienne

M. TETE Etienne, rapporteur : Je voudrais simplement attirer votre attention sur l'importance d'un rapport, c'est la construction d'une Halle d'Athlétisme de la Duchère avenue Schloecher, c'est une opération de 21.130.000 €, c'est-à-dire une des quatre plus grosses opérations du mandat, qui va se faire à cheval sur les deux mandats. C'est le choix du maître d'œuvre, il n'y a pas d'intervention sur ce dossier, mais c'est quand même important de souligner que le dossier avance à son rythme. Le maître d'œuvre est donc maintenant désigné, c'est à lui de dessiner définitivement les plans et de préparer les DCE, c'est-à-dire la consultation des entreprises.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)